

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 30 juin 2021

N° 35

Objet : Étude de faisabilité et de programmation architecturale et muséographique pour la restructuration du Musée Promenade de Digne-les-Bains
Demande de subvention complémentaire auprès de l'Etat au titre du FNADT

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le trente du mois de juin à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 22 du mois de juin 2021, s'est réuni au complexe sportif des Lauzières à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE Sonia

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n° 39), CHABAL CALVI Nadia, CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, EYMARD Max, FLAERT Claude, FONTAINE Sonia, GALLY France, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 23), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice (jusqu'au rapport n° 53), RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COCHET Brigitte a donné pouvoir à KARCHE Eliette
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc (jusqu'au rapport n° 56)

Etaient représentés :

AUZET Guy a donné pouvoir à JOUVES Marc
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie (à partir du rapport n° 40)
ESTIENNE Claude a donné pouvoir à BENOIT Gérard
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia
ISOARDI Delphine a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MAGAUD Nathalie a donné pouvoir à CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53)
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
PIERI Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia (jusqu'au rapport n° 22)
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à Francis KUHN
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à VILLARD René
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

Etaient excusés :

AUZET Eric	FLORES Sylvain
BALIQUB François	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	ISOARD Christian
BAUDOUI Marie Anne	MAGAUD Marie José
BONDIL Marc	POSTEL Chrystelle
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
CROZALS Florent	SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE
le 05/07/2021

Application agréée E-Agaille.com

09_DE-004-2021067437-20210630-3E_04062021

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Au titre de sa compétence additionnelle « Gestion des équipements du géotourisme en lien avec la promotion touristique », Provence Alpes Agglomération assure la gestion du Musée Promenade de Digne-les-Bains. Par délibération n°32 en date du 15 octobre 2020, le Conseil d'agglomération a approuvé le lancement d'une étude de faisabilité et de programmation pour la restructuration du Musée Promenade. Le projet global de restructuration de ce site touristique et culturel emblématique constitue l'une des actions prioritaires inscrites dans la stratégie de développement touristique 2019-2025 de Provence Alpes Agglomération et doit permettre d'atteindre différents objectifs :

- Renforcer la visibilité et l'attractivité du site,
- Définir un positionnement plus lisible et plus cohérent,
- Améliorer l'accueil, la sécurité et l'accessibilité,
- Optimiser la gestion, l'entretien et la performance énergétique des bâtiments,
- Renouveler et réorganiser l'offre de découverte,
- Dynamiser l'offre de services et d'activités,
- Améliorer les connexions avec le cœur de ville et les sites majeurs du territoire.

Le Conseil d'agglomération a également validé le dépôt de demandes de subventions pour cette opération : l'une auprès du Conseil Régional pour 15 000 € et l'autre auprès du Conseil Départemental pour 25 000 €. Les 15 000 € sollicités auprès du Conseil Régional sont acquis ; le Conseil Départemental néanmoins a indiqué qu'il n'interviendrait pour sa part dans le cadre du Contrat de solidarité qu'à hauteur de 10 000 € au lieu des 25 000 € sollicités, ce qui se répercute sur l'autofinancement de Provence Alpes Agglomération.

Toutefois, Provence Alpes Agglomération a l'opportunité de solliciter un financement complémentaire du Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire à hauteur de 15 000 €, ce qui permettrait de maintenir le montant d'autofinancement initial.

Il vous est demandé :

- D'approuver ainsi qu'il suit le plan de financement prévisionnel modificatif de l'opération :

Dépenses H.T.....	50 000,00 €
Recettes H.T.....	50 000,00 €
Dont :	
- Subvention État – FNADT (30 %).....	15 000,00 €
- Subvention Conseil Régional – CRET (30 %).....	15 000,00 €
- Subvention Conseil Départemental - CDST (20 %).....	10 000,00 €
- Autofinancement PAA (20 %).....	10 000,00 €
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à déposer une demande de subvention complémentaire auprès de l'Etat au titre du FNADT et à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

